



-MAIRIE DE MONTGARDIN

05230

04 92 50 37 81

mairiemontgardin@free.fr

EXTRAITS DU PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2012

Présents : FAURE Joseph, GLEIZE Claude Nicolas, HUBLUO Alain, MAMO Roger, MULLER Roland, REYNAUD Laurent, ROULET André, SIMON Jacqueline.

Absents : BERTRAND Martine, (procuration à Roland MULLER), ESCALLIER Francis, RICHARD Sylvie, (procuration à Roger MAMO).

Nombre de conseillers en exercice : 11

Nombre de votants : 8

TABLE DES MATIERES

2	Budget 2012.	2
2.1	Présentation générale du budget : vue d'ensemble	2
3	Garage chasse-neige.	2
4	Extension d'eau potable aux Aroncis : lancement de l'étude de faisabilité.	2
5	Réseau pluvial de la rue de l'église.	3
6	Mur du cimetière.	3
7	Église : travaux d'étanchéité pour la porte principale. 2012021 PorteEglise	3
8	Ecole : Changement des rideaux.	3
9	Association des communes forestières des Hautes-Alpes : renouvellement d'adhésion.	3

2 BUDGET 2012.

2.1 PRESENTATION GENERALE DU BUDGET : VUE D'ENSEMBLE

	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT		
Crédits d'investissement votés au titre du présent budget	266599	284948
+	+	+
Reste à réaliser de l'exercice précédent	192475	231218
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	57092	
=	=	=
Total de la section d'investissement	516166	516166
FONCTIONNEMENT		
Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	494930	356922
+	+	+
002 résultat de fonctionnement reporté		138008
Total de la section de fonctionnement	494930	494930
TOTAL DU BUDGET	1011096	1011096

3 GARAGE CHASSE-NEIGE.

Le Conseil municipal a adopté le projet d'installer, sur le délaissé de terrain situé en contrebas de la Maison des Associations, un garage en acier galvanisé pour y abriter le chasse neige communal.

Le coût de ce projet, dalle comprise, est de 28 500 € TTC.

4 EXTENSION D'EAU POTABLE AUX ARONCIS : LANCEMENT DE L'ETUDE DE FAISABILITE.

Le Conseil municipal a décidé de lancer une étude portant :

- le bilan ressource-besoin de la commune afin de vérifier la faisabilité d'alimentation en eau potable des quartiers des Aroncis et des Bridons ;
- l'estimatif du coût global d'opération au stade AVP.

5 RESEAU PLUVIAL DE LA RUE DE L'EGLISE.

Les eaux pluviales de la rue de l'église se déversaient dans la propriété GIRAUD en y occasionnant des dégâts. Pour pallier ces inconvénients le Conseil municipal a décidé d'orienter ces eaux pluviales vers le réseau approprié.

Cette opération a été réalisée avec un coût de 13 170 €.

6 MUR DU CIMETIERE.

Le mur de l'ancien cimetière est très dégradé et présente des risques d'affaissements et d'effondrement important.

Le conseil municipal a décidé l'édification d'un soutènement-poids en enrochement, permettant de fixer le talus et de bloquer les murs du cimetière.

Le cout de cet ouvrage est de 59 366 € TTC. Une subvention de 20 000 € nous a été attribuée au titre de la DETR.

7 ÉGLISE : TRAVAUX D'ETANCHEITE POUR LA PORTE PRINCIPALE. 2012021 PORTEEGLISE

Le tableau de la porte principale de l'église est détérioré de ce fait le bâtiment est soumis à de forts courants d'air. Le Conseil municipal a décidé

Protection de la porte par polyane et bidime

Création d'ancrage de fer HLE diamètre 8 au produit de résine

Confection d'un tableau au mortier spécial de réparation

Purge du parement en tableau + brossage et soufflage du support

Enduit de couleur du tableau à l'identique de l'enduit existant intérieur. Cette opération est chiffrée à 2978 € TTC

8 ECOLE : CHANGEMENT DES RIDEAUX.

Le Conseil municipal a décidé le remplacement des quatre grands rideaux de l'école. Cette opération coutera 1 115 € TTC.

9 ASSOCIATION DES COMMUNES FORESTIERES DES HAUTES-ALPES : RENOUVELLEMENT D'ADHESION.

Le Conseil municipal a décidé de renouveler son adhésion à l'Association des communes forestières des Hautes Alpes.

Cette association a obtenu

- du principe du régime forestier comme socle de la gestion durable et multifonctionnelle des forêts communales et domaniales ;
- le maintien de l'opérateur unique national ONF et l'abandon du projet de privatisation ;

- le maintien du montant des frais de garderie.

Roland MULLER a été reconduit dans sa mission de représenter la commune auprès de cette association.

Roger MAMO

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Roland Muller', written in a cursive style.